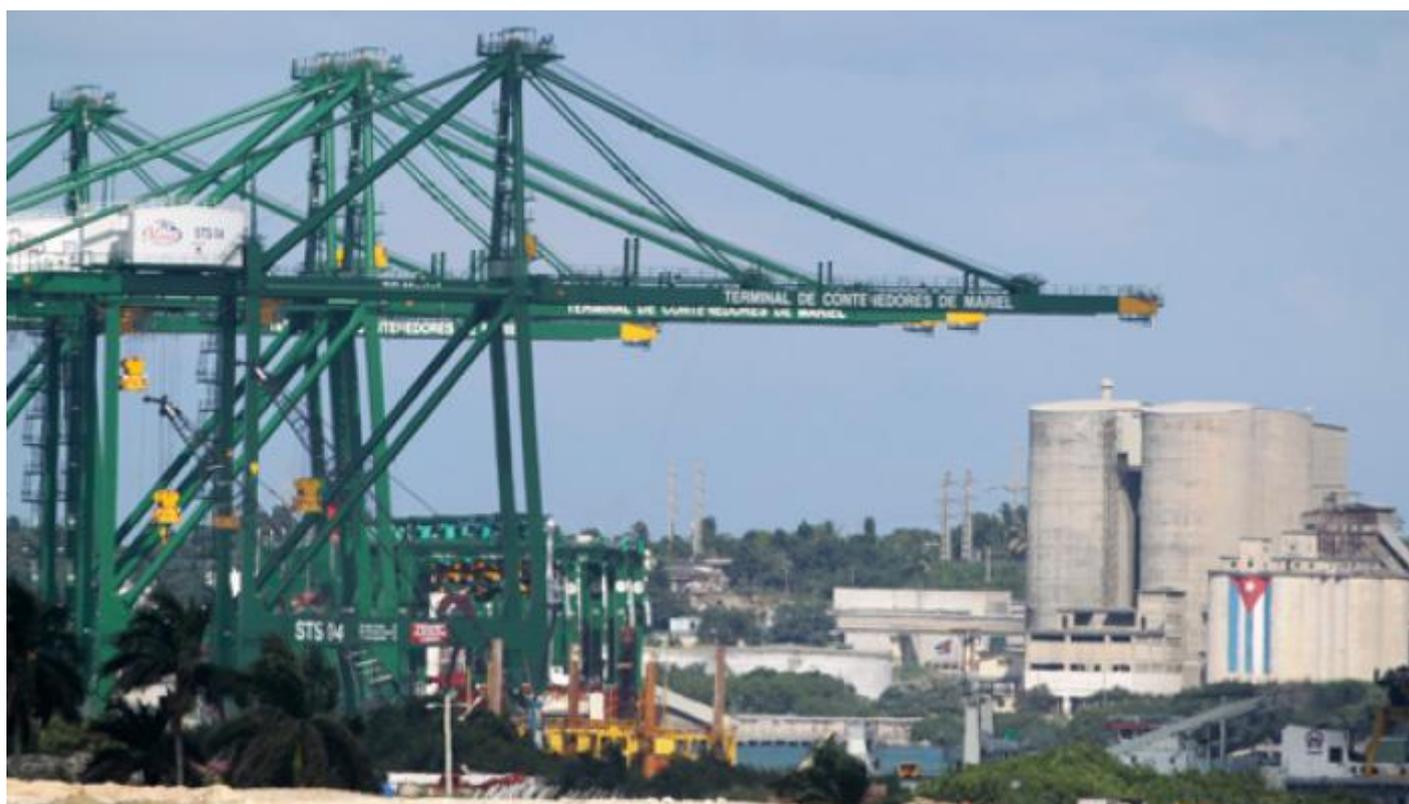


L'accent est mis à La Havane sur les avantages de la nouvelle Loi sur les Investissements Étrangers



La Havane, 25 avril (RHC)- Samira Marin, vice-ministre cubaine du Travail et de la Sécurité Sociale a expliqué que les entreprises mixtes qui sont déjà implantées à Cuba bénéficient aussi de la nouvelle loi sur les investissements étrangers. Elle a précisé :

« Les investisseurs qui ont la responsabilité de décider avec les entreprises le paiement de la main d'œuvre, trouvent ici des meilleures conditions car, nos entreprises sont organisées par secteurs, elles ont un niveau de spécialisation, elles connaissent les postes, leur complexité, les projets du secteur concerné. Donc elles sont dans de meilleures conditions pour faire cette négociation qui est essentielle. Il faut les préparer pour ces négociations afin de valoriser la main d'œuvre. Les salaires qui seront déterminés doivent avoir un lien avec les salaires en vigueur dans notre pays ».

Pour sa part, Armando Cuba, directeur juridique du Ministère du Commerce Extérieur et des Investissements Étrangers a indiqué qu'il faut acheminer les capitaux vers les secteurs prioritaires qui vont dynamiser l'économie. Il a indiqué :

«Donc les investissements étrangers doivent aller vers les principaux secteurs de l'économie. L'investissement par des Cubains résidant dans notre pays n'aurait donc pas raison d'être compte tenu

de l'envergure du montant des capitaux dont on a besoin ».

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/21508-laccent-est-mis-a-la-havane-sur-les-avantages-de-la-nouvelle-loi-sur-les-investissements-etrange>



Radio Habana Cuba